

## Session 2007

### Rapport du jury du concours externe et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles

#### Première partie de l'épreuve orale d'entretien

Cette épreuve du concours de recrutement de professeurs des écoles s'est déroulée dans les locaux du centre des examens de Clermont-Ferrand, du 14 au 22 juin 2007.

#### -I- Les textes qui régissent cette épreuve d'admission

**Référence : arrêté du 10 mai 2005 modifié** fixant les modalités d'organisation des concours de recrutement de professeurs des écoles.

#### **Première épreuve d'admission : une épreuve orale d'entretien**

L'épreuve se déroule en deux parties :

**1 - La première partie** prend appui sur un dossier de quatre pages maximum fourni par le jury. Elle consiste en un exposé suivi d'un entretien avec le jury.

L'exposé porte sur l'étude du dossier dont le candidat dégage les idées essentielles.

L'entretien avec le jury permet de vérifier, au travers de l'étude du dossier par le candidat, ses connaissances relatives au programme de cette partie de l'épreuve ainsi que son aptitude à se situer par rapport au métier de professeur des écoles et à mettre en relation ses connaissances et sa réflexion dans le domaine de l'éducation.

Durée de la première partie :

- préparation : 1 heure ;
- exposé : 10 minutes ;
- entretien : 15 minutes.

**2 - La seconde partie** consiste en un exposé ou une expression musicale, suivi d'un entretien avec le jury portant sur l'un des domaines suivants, choisi par le candidat au moment de l'inscription :

- domaine des arts visuels enseignés à l'école primaire ;
- domaine de la musique (expression musicale) ;
- domaine de la littérature de jeunesse.

Durée de la seconde partie :

- exposé ou expression musicale : 10 minutes incluant les 3 à 5 minutes d'interprétation ou de lecture du texte
- entretien : 15 minutes.

**Chaque partie entre pour moitié dans la notation.**

**L'épreuve fait l'objet d'une notation unique sur 20.**

**Coefficient : 4**

Toute note égale ou inférieure à 5 sur 20 à l'épreuve orale d'entretien est éliminatoire.

## **NOTE DE SERVICE N°2005-083 DU 16-5-2005**

### **Épreuves d'admission : programme de la première partie de l'épreuve d'entretien**

L'histoire de l'école, ses finalités, son fonctionnement, son environnement, ses méthodes, avec une ouverture sur d'autres pays européens.

Connaissance dans le domaine de l'éducation.

Les obligations, les droits et les responsabilités du professeur des écoles

NOTE DU 16-5-2005

### **Note de commentaires des épreuves des concours externe et concours externe spécial, des second concours interne et second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles :**

#### **Épreuves d'admission - Épreuve orale d'entretien - Première partie de l'épreuve**

Cette première partie permet, au travers du dossier proposé par le jury, d'évaluer le candidat lors de son exposé sur des sujets mettant en jeu ses connaissances sur l'histoire de l'école, ses finalités, son fonctionnement, son environnement, ses méthodes, avec une ouverture sur d'autres pays européens, ainsi que sur les obligations, les droits et les responsabilités du professeur des écoles.

Dans le prolongement de cet exposé, les questions du jury doivent permettre au candidat de mettre en relation ses connaissances et sa réflexion dans le domaine de l'éducation (philosophie de l'éducation, approche psychologique et sociologique des processus d'apprentissages).

Le candidat peut prendre appui, au cours de l'entretien, sur son expérience acquise au cours d'un stage de sensibilisation au métier de professeur ou au cours d'expériences professionnelles antérieures.

Le candidat doit démontrer sa capacité à :

1. comprendre, analyser et synthétiser un document ;
2. réfléchir sur les approches didactiques et pédagogiques de l'enseignement ;
3. communiquer et exprimer une réflexion construite et argumentée sur les responsabilités des professeurs des écoles dans la transmission de valeurs, d'une culture, sur le rôle de l'école dans la société ;
4. s'exprimer oralement et communiquer.

#### **-II- Quelques remarques préliminaires sur l'épreuve :**

La composition d'un même jury pour les deux temps de l'épreuve orale d'entretien a entraîné un effet nettement perceptible : en juin 2005, 32 notes éliminatoires étaient dénombrées pour 416 candidats ; l'an dernier – première application des nouvelles dispositions – ils n'étaient plus que 12 sur 404 et cette année 14 sur 413.

#### **-III- Le barème retenu :**

Les membres du jury ont souhaité, pour disposer d'un plus large éventail de notes, maintenir une notation de la première partie sur 20.

La grille de notation des candidats était la suivante :

|  |   | excellent | satisfaisant | insuffisant | très faible |
|--|---|-----------|--------------|-------------|-------------|
| <b>Clarté de l'exposé et communication</b>         |   |           |              |             |             |
| /8   | <i>Comprendre, analyser et synthétiser un document</i>  |           |              |             |             |
|  | Compréhension du contenu et/ou du message du document-sujet   |           |              |             |             |
|  | Introduction : présentation du sujet, énoncé d'une problématique  |           |              |             |             |
|  | Structuration de l'exposé : présentation d'un plan, respect de celui-ci   |           |              |             |             |
|  | Développement de l'exposé : les idées essentielles, les exemples proposés...  |           |              |             |             |
|  | Conclusion de l'exposé : sa cohérence avec le développement   |           |              |             |             |
|  | Lien entre la théorie et la pratique  |           |              |             |             |
|  | Prolongements éventuels vers d'autres problématiques  |           |              |             |             |
|  | <i>S'exprimer oralement et communiquer</i>  |           |              |             |             |
|  | Gestion du temps  |           |              |             |             |
|  | Distance aux notes prises au cours de la préparation  |           |              |             |             |
|  | Clarté  |           |              |             |             |
|  | Expression, maîtrise de la langue française   |           |              |             |             |
|  | Communication avec le jury et notamment qualité d'écoute  |           |              |             |             |
|  | <i>Argumenter</i>   |           |              |             |             |
| Justification des choix, cohérence du propos       |   |           |              |             |             |
| <b>Réflexion et connaissances professionnelles</b> |   |           |              |             |             |
| /6   | <i>Mettre en relation ses connaissances et sa réflexion dans le domaine de l'éducation</i>  |           |              |             |             |
|  | Connaissance du système éducatif et référence aux IO  |           |              |             |             |
|  | Approche théorique et maîtrise des concepts   |           |              |             |             |
|  | Référence à des courants pédagogiques   |           |              |             |             |
|  | <i>Décrire et analyser des pratiques et outils pédagogiques</i>   |           |              |             |             |
| <b>Positionnement professionnel</b>                |   |           |              |             |             |
| /6   | <i>Réfléchir sur les approches pédagogiques de l'enseignement ;<br/>Communiquer et exprimer une réflexion construite et argumentée sur les<br/>responsabilités du professeur des écoles dans la transmission de<br/>valeurs, d'une culture, sur le rôle de l'école dans la société.</i> |           |              |             |             |
|  | Représentation de l'institution, des élèves   |           |              |             |             |
|  | Positionnement idéologique par rapport aux valeurs fondamentales de l'Ecole (égalité, laïcité, respect de l'autre, solidarité...)   |           |              |             |             |
|  | Maturité compatible avec l'entrée immédiate dans le métier, intérêt pour la fonction d'enseignant   |           |              |             |             |

Afin de disposer d'éléments plus qualitatifs, chaque commission retenait pour un candidat donné les deux éléments qui lui semblaient les plus significatifs de sa prestation et renseignait ainsi les colonnes de droite.

#### **-IV- Quelques chiffres**

415 candidats étaient admissibles au concours externe (249 avaient opté pour la littérature de jeunesse, 90 pour l'expression musicale et 76 pour les arts visuels) ; 413 se sont présentés à cette épreuve. Les 8 candidats admissibles du concours « troisième voie » s'y sont tous présentés.

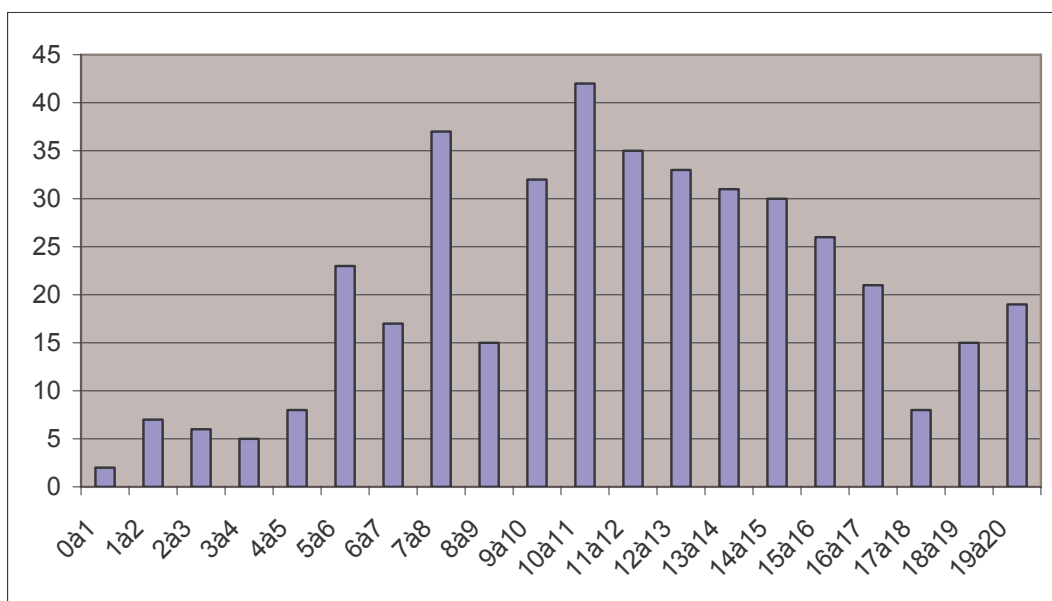
La moyenne des notes de la première partie est de 11,85 (elle était de 12,17/20 l'an dernier) ; ses trois composantes en sont équilibrées avec malgré tout un léger avantage concernant la clarté de l'exposé.

La médiane des notes de cette première partie est 12 pour un écart-type de 4,4

28 candidats ont obtenu une note inférieure ou égale à 5 dans la première partie.

Intégralité de l'épreuve : la moyenne est de 11,96 et 14 candidats obtiennent une note éliminatoire.

#### **Histogramme des notes de la première partie de l'épreuve**



#### **-V- L'organisation des entretiens**

Neuf commissions ont été réunies pour un maximum de 8 entretiens quotidiens (4 le matin, 4 l'après-midi).

#### **-VI- Les sujets proposés**

A quelques exceptions près, les sujets posaient la question des valeurs et des missions de l'école.

Tous autorisaient une ouverture sur des thèmes d'actualité :

L'égalité des chances – La violence à l'école – L'apprentissage de la lecture dans sa continuité – L'apprentissage d'une langue étrangère – Langage et famille – Jeu et apprentissages – Notation et évaluation – Violence et citoyenneté – Principes de formation et école – Règles de vie à l'école – Education morale et éducation civique – L'éducation prioritaire – Langage à l'école.

Chaque sujet rappelait explicitement les objectifs de l'épreuve.

*Pour mémoire, thèmes présents en juin 2006 :*

*L'orthographe est un château fort – Education à l'environnement pour un développement durable – Les compétences des élèves et leur mesure – L'école : principes pour une institution – Langage et découverte du monde – Peut-on encore faire l'école aujourd'hui ? – Enseigner aujourd'hui ? – Faire l'école, faire la classe – L'école doit donner envie d'en savoir plus – L'histoire de l'école et de la pédagogie témoignent de l'ambition des hommes à n'exclure personne du processus de transmission – Gérer l'hétérogénéité au sein d'un groupe classe – La citoyenneté et l'école – Pourquoi parler de l'essentiel quand il est si amusant de parler des devoirs ?*

## **-VII- Les prestations des candidats**

- **Les modalités de leur évaluation** : les examinateurs se sont positionnés suivant deux grands axes pour estimer les prestations des candidats : l'exposé et la discussion. Au terme des entretiens, les entrées retenues par les examinateurs étaient relativement équilibrées (différence relative de 2% au profit de la seconde phase de l'entretien) entre l'exposé et la discussion.

Parmi une vingtaine de rubriques, les membres des commissions avaient également à en retenir et apprécier, pour chacun des candidats, les deux qui leur semblaient les plus significatives.

Comme les années précédentes, quelques prestations ont été remarquables ; elles s'appuyaient sur des connaissances (concernant notamment les grandes questions actuelles), une analyse et un vécu parfaitement mis en perspective ainsi que des valeurs clairement affichées.

- **L'exposé** : il est à noter que, cette année et d'une manière générale, les exposés étaient structurés, les synthèses pertinentes ; le temps a également été fort bien géré par les candidats (seuls 9 d'entre eux, sur l'ensemble, ont été en difficulté à ce sujet). Une commission précise à cet égard que *beaucoup de candidats manifestent déjà un regard professionnel, une bonne prise de distance et des connaissances approfondies*. Les relevés effectués tout au long de l'épreuve confirment cette tendance : 240 occurrences dont 149 à caractère positif concernent la clarté de l'exposé et la communication. Certains sujets comme la violence à l'école pouvaient sembler complexes dans leur approche et leur traitement s'est effectivement avéré délicat ; d'autres apparemment plus aisés à structurer (l'apprentissage de la lecture dans sa continuité, par exemple) ont jeté un piège involontaire à certains candidats qui ont oublié la référence aux documents proposés pour exposer un discours cohérent, certes, mais trop général.

- **La discussion** : le socle commun aurait dû, pour ce concours se déroulant quelques semaines après la publication des BO hors-série du 12 avril 2007, être l'incontournable quel que soit le sujet traité. Il est donc regrettable de constater qu'un trop grand nombre de candidats a été incapable de référer son propos à l'un ou plusieurs des piliers du socle et le triptyque « connaissances, capacité, attitudes » a souvent dû être présenté par la commission elle-même au cours de la discussion. Les confusions ont également été nombreuses concernant les courants pédagogiques et la seule rubrique dont le bilan s'avère négatif en fin de session concerne la réflexion et les connaissances professionnelles (153 occurrences, 60 relevés positifs et 93 négatifs : comme l'an dernier, l'approche théorique est considérée cette année comme étant insuffisante). Quant à la pédagogie de projet, elle ne semble exister pour beaucoup que dans une approche pluridisciplinaire très large, proche du « fourre-tout ». Pour être complet, précisons que le positionnement professionnel est relevé comme globalement positif (114 occurrences dont 76 à connotation positive).

## **-VIII- Conseils aux futurs candidats :**

Les prestations sont liées à la préparation du concours : se reconnaissent aisément les candidats qui se sont investis par leur lecture, leur documentation et qui ont traité les principales questions relatives au système éducatif de ceux qui ont uniquement misé sur leur admissibilité. Les tableaux qui suivent apporteront très certainement des pistes de réflexion aux futurs candidats.

**Remarques sur la première partie d' l'épreuve entretien, mises en forme par Laurent DUBIEN, IEN chargé de la circonscription de Cournon Val d'Allier :**

| <b>Exposé relatif au dossier</b> | <b>Attentes de la commission</b>   | <b>Candidats en difficulté</b>   |
|----------------------------------|--|--|
| Introduction                     | Présence d'une introduction qui présente le sujet  | Absence d'introduction   |
| Présentation des textes          | Présentation des auteurs, mise en perspective historique ou contextuelle, brève synthèse de chaque texte qui situe la pensée de l'auteur   | Simple paraphrase du nom de l'auteur et du titre de l'article  |
| Problématique                    | Problématique clairement énoncée et qui ouvre des perspectives   | Absence de problématique<br>Problématique = plan de l'exposé<br>Problématique qui ne questionne pas réellement<br>Questions trop nombreuses  |
| Plan                             | Annonce claire du plan<br>Respect du plan annoncé  | Absence de plan<br>Plan non respecté   |
| Exposé                           | Parties de l'exposé clairement énoncées<br>Utilisation réelle des textes pour argumenter<br>Utilisation organisée et non linéaire des textes<br>Citations des textes à bon escient<br>Apport d'éléments de réflexion ou de connaissances personnelles qui viennent étayer l'argumentation<br>Transition logique et organisée entre les différentes parties de l'exposé<br>Utilisation brève et à bon escient d'exemples relatifs à un vécu professionnel ou personnel<br>Utilisation de vocabulaire simple ou de termes plus techniques assimilés<br>Convictions étayées par des connaissances théoriques bien assimilées.<br>Sincérité des propos<br>Détachement par rapport aux notes prises sur le brouillon de préparation | Pas d'annonce des différentes parties de l'exposé<br>Simple paraphrase des textes<br>Utilisation linéaire des textes<br>Absence d'appui sur les textes<br>Pas d'apport de connaissances personnelles qui viennent étayer l'argumentation<br>Pas de transition organisée entre les différentes parties<br>Aucun exemple donné pour étayer l'argumentation<br>Verbiage non assimilé<br>Manque de convictions ou d'enthousiasme<br>Manque de véracité des propos<br>Lecture exclusive des notes prises durant la préparation. |
| Conclusion                       | Synthèse des différentes thèses abordées au cours de l'exposé<br>Prise de position personnelle<br>Mise en perspective avec d'autres questionnements  | Absence de conclusion<br>Absence de synthèse<br>Absence de prise de position<br>Pas de mise en perspective   |
| Respect du temps imparti         | Respect du temps imparti   | Non-utilisation des 10 minutes (4 minutes pour certains candidats)<br>Dépassement du temps   |

| <b>Entretien avec le jury</b> | <b>Attentes de la commission</b>  | <b>Candidat en difficulté</b>   |
|-------------------------------|---|---|
| Ecoute des questions          | Bonne écoute des questions, réponses adaptées   | Mauvaise écoute ou mauvaise compréhension des questions<br>Détournement des questions pour fuir une réponse non maîtrisée |
| Réponses                      | Argumentées, structurées, concises avec mise en perspective de sujets plus larges<br>Utilisation de références théoriques ou pratiques, mise en évidence d'un lien théorie/pratique | Brèves, mot à mot, non argumentées<br>Absence de références théoriques ou pratiques                                       |
| Attitudes                     | Détente et ouverture corporelle,<br>Regarde le jury<br>Visage ouvert<br>Politesse   | Stress, visage fermé<br>Ne regarde pas le jury<br>Désinvolture  |

Le futur candidat consultera avec profit le site [www.education.gouv.fr/siac/siac1](http://www.education.gouv.fr/siac/siac1)

*Patrick DEVINOY, IEN Vichy 1*